

L'ENVOL

BULLETIN D'INFORMATION
Printemps 2015



ASSOCIATION DES
EMPLOYÉS RETRAITÉS
DE LA VILLE DE LAVAL

Histoire d'eau en pages 4 à 9



Fiers de notre passé et forts de notre expérience

Mot du président



Jean-Guy Lagacé

Chers collègues retraités,

L'hiver tire à sa fin, le printemps est à nos portes. La famille des retraités de la Ville de Laval s'est élargie avec près d'une centaine de nouveaux membres que nous avons accueillis le 11 décembre dernier. Notre organisme compte maintenant dans ses rangs plus de 1800 retraités.

Notre dernier numéro de l'Envol a suscité beaucoup d'intérêt chez les membres. Vos commentaires ou vos questions sont les bienvenues. Nos chroniqueurs sont disponibles pour répondre à celles-ci. Que ce soit sur les vins, sur votre patri-

moine ou sur les régimes de retraite, nous vous invitons à faire parvenir vos questions ou suggestions par courriel au aervl@videotron.ca nous les acheminerons aux chroniqueurs concernés qui se feront un plaisir de vous répondre.

De plus, si vous avez une histoire à raconter, nous avons toujours de l'espace disponible pour partager vos passions.

Au nombre des activités à venir, nous tiendrons en mai prochain notre assemblée générale annuelle, suivie en juin de notre Tournoi de golf annuel qui aura lieu le 22 juin au club de golf de la Vallée de Sainte-Adèle.

Nous espérons que vous serez des nôtres lors de ces deux événements et que vous supporterez votre association dans tous ses projets.

Nous vous demandons de nous informer de tout changement d'adresse le plus rapidement possible afin de garder contact. Ne pas oublier également d'en aviser le Régime des rentes de la Ville de Laval. Le formulaire est disponible sur notre site Internet au : www.aervl.com et dans l'Envol.

Aux 4 vents

Bienvenue

Mireille Beaumier, col blanc

Décès

Raymond Dupuis, col bleu

Ronald Bervaldi, pompier

Robert Pelletier, col blanc

Jean-Guy St-Amant, col bleu

<http://www.aervl.com>



L'ENVOI

Publié par l'Association des employés retraités de la Ville de Laval

Téléphone : (450) 661-3394

3235, boul. Saint-Martin Est, bur. 214, Laval, QC H7E 5G8

internet : <http://www.aervl.com> Courriel : aervl@videotron.ca

PROGRAMME D'AIDE

Cher(e) ami(e) retraité(e), si tu crois souffrir d'un problème d'alcool, de jeux, de médicament, de drogue ou de dépendance affective et que cela affecte ta vie personnelle ou familiale, une solution s'offre à toi. Informe-toi.

Alain Renaud (450) 963-0811



Denis Bertrand

L'habitude

Si certains d'entre vous ont l'impression que l'auteur de ces lignes se répète, qu'ils m'en excusent. Le gouvernement prend un malin plaisir à être aveugle à la réalité et à mentir à la population en toute connaissance de cause. En effet nous pouvons remercier Radio-Canada de nous avoir appris le 10 février que le gouvernement du Québec avait surévalué l'ampleur des déficits des régimes de retraite de 1,3 milliard soit une surestimation de 50 % de la valeur de ceux-ci. Contrairement aux prétentions du Ministre Moreau, le déficit accumulé des régimes de retraite municipaux s'établit au 31 décembre 2013 à 2,6 milliards et non pas 3,9 milliards. Cette somme a été mentionnée par le ministre lors du dépôt du projet de loi 3, tel qu'indiqué dans cet article. Radio-Canada a continué son bon travail en questionnant le ministre sur l'évolution de la situation des régimes de retraite à lumière de ces nouvelles informations. Ce dernier a continué de s'enfermer dans une logique d'aveuglement volontaire. Il a prétendu que cette amélioration de la situation n'était le fait que des régimes pleinement capitalisés. Cette énormité ne résiste pas à l'analyse des faits indiquée dans ce second article.

Sans se pencher sur les chiffres mentionnés par Radio-Canada, n'importe qui doté d'un minimum d'intelligence et de connaissance dans le domaine des régimes de retraite en arrivait à une conclusion différente. En effet les firmes d'actuaire divulguent gratuitement les chiffres de performance de l'industrie des régimes de retraite, donc tous ceux désireux de connaître la situation des régimes de retraite avaient cette information en main. Les régimes de retraite ayant réalisé un rendement d'environ 12 % en 2013 et l'hypothèse de rendement ne pouvant pas excéder 6 %, tous peuvent donc voir que le rendement excédentaire dégagé en 2013 réduisait sensiblement les déficits des caisses de retraite. De plus les régimes de retraite, bien qu'offrant des bénéfices différents, ont des passifs qui évoluent règle générale de façon similaire. De même les politiques de placement tout aussi différentes, produisent des rendements qui vont dans la même direction. Donc on peut

conclure que l'ensemble des régimes de retraite et non seulement les mieux capitalisés avaient réduit leurs déficits à la fin de 2013 comparativement à la situation existante au début de cette année. Ce qui rejoint la conclusion de Radio-Canada.

Question : d'où le Ministre tenait-il ses chiffres ?

Réponse : de la Régie des rentes du Québec !

Celle-ci comptait 1 267 employés au 31 décembre 2013, dont une quantité significative d'actuaire et d'analystes financiers. Ces derniers ne pouvaient ignorer l'amélioration de la situation des régimes de retraite à la suite des résultats de l'année 2013. Tous ceux d'entre nous qui ont travaillé dans le domaine des chiffres savent qu'établir des prévisions est un exercice difficile. Cependant un écart de 50 % de la part des professionnels de la RRQ est peu crédible. On peut donc légitimement croire que le ministre a, au mieux, choisi d'ignorer la réalité pour atteindre ses buts politiques ou au pire mentit pour le bien de la population. Il faut croire que mentir est une habitude difficile à se débarrasser. De toute façon rappelons-nous que nous ne sommes pas les seules victimes de l'honnêteté discutable de ce gouvernement qui avaient dit en campagne électorale qu'il annulerait la hausse des frais de garderie de 7 \$ à 9 \$, ce qu'il a fait, pour les établir à 7,30 \$. Il a cependant haussé subséquemment ceux-ci de sorte qu'ils pourraient atteindre un montant de 20 \$ pour certains contribuables. Et après on se plaindra que les gens perdent confiance dans les politiciens. C'est le contraire qui serait une attitude suicidaire.

le baromètre du régime de retraite des employés de la ville de Laval.

Compte tenu des remarques du début de ce texte, il était d'autant plus important de mettre à jour le baromètre de notre régime de retraite en date du 31 décembre 2014. En utilisant la même méthodologie que précédemment, j'ai élaboré un estimé du taux de capitalisation à partir des informations publiques de notre régime de retraite, notamment le rapport présenté par la Ville de Laval à l'Assemblée spéciale du conseil du 19 janvier dernier. Selon ces calculs, notre taux de capitalisation s'établissait environ à 86,4 % au 31 décembre 2014 comparativement au taux de 68,8 % au 31 décembre 2012.

Vous remarquerez que la valeur de 86,4 % est très proche de celle projetée au 31 décembre dans le dernier numéro de l'Envol soit 86,0 %. Le jour n'est pas très loin où nous atteindrons le seuil de 90 % de capitalisation, signe indéniable que *tout ce psychodrame au sujet des régimes de retraite était nettement exagéré*. D'ailleurs si on effectuait une évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, on obtiendrait un coût annuel du déficit d'environ 50 % du coût au 31 décembre 2012. On doit aussi noter que le rendement approximatif des caisses de retraite durant le seul mois de janvier 2015 s'établit à environ 5,0 %. Ce bon début d'année ne se prolongera pas durant toute l'année, mais je n'ai aucune raison de croire que nous n'atteindrons pas ou même que nous dépasserons, notre hypothèse actuarielle cette année. Ceci réduira encore un peu plus le déficit. Quel dommage que cette vérité semble si incroyable pour notre bon gouvernement !

Le plus grand de tous les dangers est de faire reposer les lois sur un MENSonge. (D. Blanc.)

Histoire d'ici



Claude Lavoie

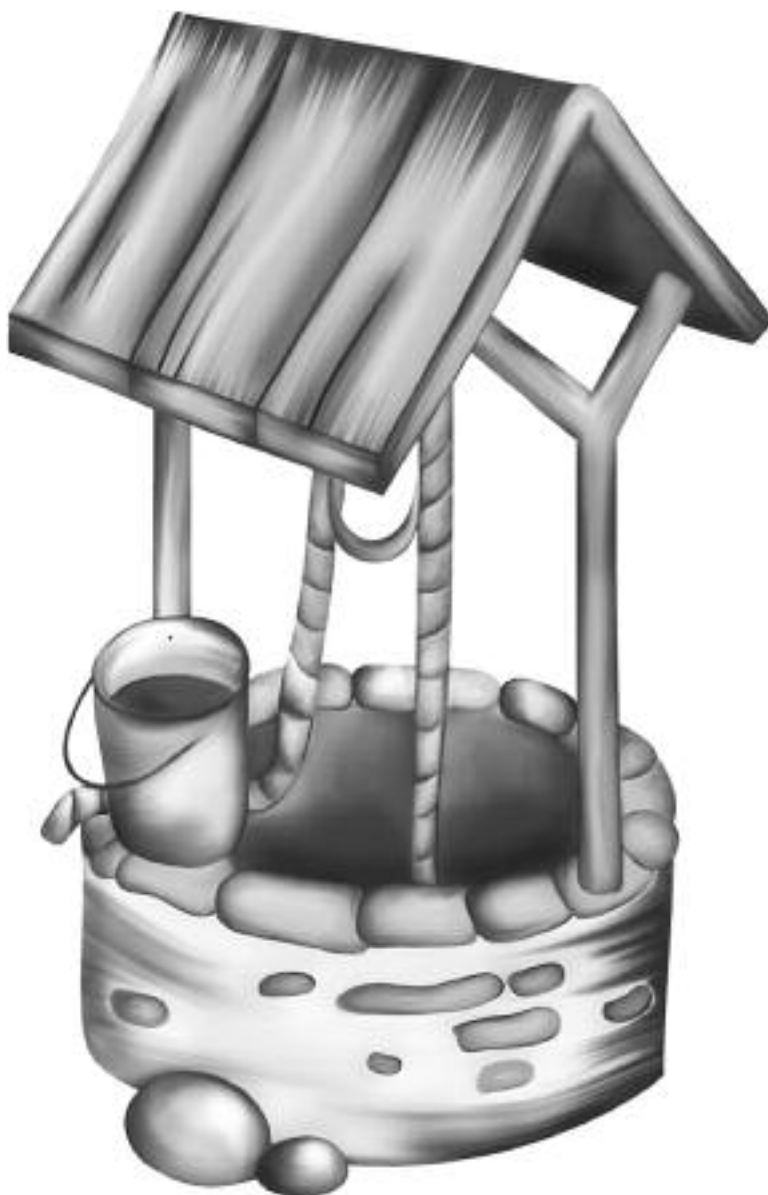
Dans ce numéro de l'Envol, je m'associe la plume et l'expertise de notre collègue André Perrault pour vous présenter ce texte.

Aperçu de l'histoire de l'eau sur l'île Jésus

L'eau fait partie des éléments essentiels pour la vie des humains. Si on peut demeurer plusieurs mois sans manger, un individu décèdera après quelques jours sans boire. Nos ancêtres cherchaient à s'installer le plus près possible d'un point d'eau pour étancher leur soif, trouver de la nourriture (pêche, mollusques), des sites de chasse (passage à gué), cuisiner et de se laver. De plus, les lacs et les rivières constituaient un vaste réseau de communication qui permettait aux gens de se déplacer et de transporter des marchandises. Plus tard, la force motrice de l'eau fit fonctionner les moulins (grains, laine, chanvre, bois) qui transformaient la matière en produit utilisable. L'histoire de l'eau demeure un sujet très passionnant. Nous vous invitons à en explorer une partie en visitant le « Centre d'interprétation de l'eau » (C.I.EAU) situé au 12 rue Hotte, dans Sainte-Rose. Prenez rendez-vous en téléphonant au 450-963-6463, vous ne le regretterez pas.

L'eau de l'île Jésus

Au début de la colonisation, les habitants s'approvisionnaient directement dans les deux rivières et les ruisseaux Marigot, Boudrias, Parizeau, Migneron et Papineau. Par la suite, on creusa à la pelle des puits publics « pierrotés » où les gens venaient puiser la quantité d'eau potable nécessaire pour la journée. Ils rangeaient le contenant d'eau dans une armoire de la cuisine, souvent « tôle », pour en conserver la fraîcheur et la protéger des bibittes, surtout les mouches. Plusieurs lecteurs se souviennent des « papiers collants à mouche » suspendus aux plafonds. L'eau servant au lavage du linge et aux soins corporels provenait de la pluie récoltée par les dalles qui se vidaient dans une citerne ou un tonneau. L'hiver, on fondait la neige dans d'énormes « boilers » en métal posé sur le poêle. Certains se rappelleront du « Bleu 4 à laver » pour le linge blanc et des sels de citron



pour l'eau dure. Suivirent les pompes à eau manuelle qui furent remplacées par les pompes électriques à partir des années 1930. Les eaux usées s'évacuaient dans les puisards ou directement dans les fossés qui se drainaient dans les terres. Lorsque le puisard débordait, il fallait le vidanger en répandant son contenu sur le terrain et le recouvrir de chaux. L'été, les gens utilisaient les « bécoses » extérieures pour éliminer les produits de leur digestion. Le terme, une déformation du mot anglais backhouse, signifie que ces cabinets étaient situés à l'ar-



rière de la maison. L'hiver, c'était moins drôle, car il fallait « faire ses besoins » dans un seau d'aisance placé dans une petite pièce, genre garde-robe, éclairée par une chandelle. Dans les familles nombreuses, il fallait le vider régulièrement. Imaginez la situation lors d'un party réunissant 30 à 40 personnes. C'est ainsi que naquit l'expression « petit boss des bécosses » qui signifie qu'une personne utilise une position d'autorité modeste pour agir de façon brusque, cassante et même dictatoriale.

L'eau de l'île Jésus fut d'excellente qualité jusqu'à la fin des années 1860. Mais avec le peuplement progressif des « Pays-d'en-Haut (Laurentides et Outaouais) », nos deux rivières devinrent de plus en plus polluées. À ce moment, on ignorait les conséquences du rejet des eaux usées dans les cours d'eau tel le taux élevé de la mortalité infantile. Selon le Conseil d'hygiène de la Province de Québec, la première cause de décès dans le comté de Laval, au début des années 1900, concernait les maladies du système digestif. L'eau polluée provoquait des diarrhées et des gastroentérites. Lorsque le bébé ne buvait plus le lait maternel, on lui donnait du lait de vache mal conservé et de l'eau. Imaginez la suite ...

Jusqu'aux années 1920, la qualité de l'eau se dégradait au fur et à mesure que se développaient les villes et villages situés dans le réseau hydrologique qui alimente nos deux rivières. Paradoxalement, c'est aussi l'époque où les gens se rendent massivement aux nombreuses plages de l'île Jésus. Voici une liste probablement incomplète des plages de l'île Jésus:

L'Abord-à-Plouffe :

Des Ormes - Mon repos - Sunny Beach

Laval-Ouest :

Rivière - Saratoga - Plage de l'Est

Fabreville :

Plage-des-Îles - Lavoie - Barbe - Gravel - Saint-Judes - Des Charmes - Saint-Gérard

Sainte-Rose :

Sainte-Rose - Leroux - Bigras - Beaulieu

Auteuil :

Venise - Jacques-Cartier - Idéale - Mont-Royal

Saint-François : Chartrand

Vers 1950, l'eau contaminée obligea la fermeture des plages. La dernière qui ferma fut Mon Repos en 1970.



L'eau potable et le développement de l'Île-Jésus

Les cultivateurs et les maraîchers puisaient l'eau directement de leurs puits et ils se débarrassaient des eaux sanitaires dans leur fosse septique et directement dans le fossé. Il n'était plus possible de procéder ainsi lorsque les nouveaux développements domiciliaires apparurent un peu partout sur le territoire. Il fallait construire un réseau qui amène l'eau potable directement au domicile des nouveaux citoyens et un autre réseau qui dispose des eaux usées. Voici un résumé de la mise en place du réseau d'aqueduc et des usines de traitement des eaux à Laval.

La première usine de filtration à Sainte-Rose

La première usine de filtration s'érigea en 1915, sur la rue Hotte à Sainte-Rose. Tel que mentionné dans l'Envol de décembre 2014, la population de Sainte-Rose comptait 3000 résidents permanents mais il s'ajoutait 7000 estivants, dont plusieurs montréalais fortunés.

L'usine filtrait l'eau et ajoutait du chlore pour la désinfecter. Les ingénieurs de ce projet étaient "The New York Continental Jewell Filtration Company"; les ingénieurs Ouimet & LeSage, de Montréal supervisaient les travaux de l'usine tout en s'occupant de faire installer les conduites d'aqueduc dans les rues. Cette usine fonctionna jusqu'en 1961, année où une nouvelle usine fut construite, attenante à la vieille usine. Ces bâtiments et toutes les pièces mécaniques demeurèrent intacts jusqu'en 1984, où ces installations furent malheureusement démolies.

Laval-des-Rapides

Laval-des-Rapides fut la deuxième à construire une usine de filtration vers 1925. Située au 298 des Prairies, à l'Ouest de la voie ferrée, cette usine alimenta Pont-Viau et l'Abord-à-Plouffe durant deux décennies.

L'Abord-à-Plouffe

En 1947, l'Abord-à-Plouffe construisit une usine de filtration et un château d'eau. Laval-des-Rapides venait de signifier qu'elle devrait cesser de fournir l'eau chaque fois qu'elle le jugeait nécessaire. La croissance de la population dans les deux municipalités obligeait d'augmenter réciproquement leur capacité à fournir l'eau potable.

Pont-Viau

Le 14 mars 1927, le village de Pont-Viau adopta un règlement d'emprunt pour la construction d'un réseau d'aqueduc avec des bornes-fontaines. L'eau provenait alors de Laval-des-Rapides. Le 6 septembre 1951, Pont-Viau adopte le règlement 111 pourvoyant à la construction d'une usine de filtration, d'une prise d'eau dans la rivière des Prairies et d'un château d'eau. L'usine de filtration, d'une capacité de 2 000 000 gal/jr comprenait une filière de traitement complet (coagulation, filtration, désinfection au chlore et à l'ozone).

L'ingénieur-conseil Charles E. Gravel (Charlot), était alors à l'avant-garde en utilisant l'ozone pour la désinfection de l'eau potable. La désinfection à l'ozone, un procédé complexe importé de France, fonctionne encore avec des résultats très satisfaisants.

Fonderie Pont-Viau

L'histoire de l'eau ne peut passer sous silence l'apport important de la fonderie Pont-Viau, située sur la rue Saint-Hubert, en face de l'usine de filtration. Cette fonderie fournissait les cadres et couvercles pour les regards d'égout, les puisards et plusieurs pièces du réseau d'aqueduc. Plusieurs de ces pièces existent encore dans notre mobilier urbain. Cette fonderie fonctionna de 1940 à 1970.



Émigrés polonais creusant les tranchées à la pelle sur le boulevard Sainte-Rose)

Laval-sur-le-Lac

En 1955, Laval-sur-le-Lac érige une usine de filtration de 500 000 gal/jr, un équipement moderne pour l'époque. Les besoins en eau augmentaient au fur et à mesure que les chalets d'été se convertissaient en résidences permanentes luxueuses. Un réservoir élevé érigé sur la rue des Érables assurait une pression d'eau constante et un débit suffisant pour combattre les incendies. Ce réservoir fut démoli en 1969, après la fusion de Laval.

Saint-François

Jusqu'en 1958, l'eau potable de Saint-François-de-Sales provenait "de sources en vertu d'un contrat avec la ville de Terrebonne". Puis cette municipalité de 5000 personnes se dota d'une usine de filtration de 1 000 000 gal/jr, sur le boulevard des Mille-Îles. Ces installations érigées suivant les plans de l'ingénieur Alfred Trottier alimentèrent Saint-François jusqu'en 1984, date où une conduite maîtresse en provenance de Sainte-Rose prit la relève. L'usine de Saint-François fut vendue au Golf Saint-François pour un prix équivalent à la valeur du terrain puisqu'il en aurait coûté plus cher de démolir ces installations.

Laval-Ouest

En 1961, Laval-Ouest (5500 personnes) approuva la construction d'un réseau d'aqueduc et d'une usine de filtration de 1 000 000 gal/jr suivant les plans et devis des ingénieurs Leroux & Rondeau. Cette usine fut en exploitation jusqu'en 1978, année où le prolongement des conduites maîtresses d'aqueduc en provenance de Chomedey permirent d'alimenter Laval-Ouest à un coût moindre.

Les premières usines de filtration de l'Île-Jésus

Sainte-Rose

1915 500 000 gal/jr (2 275m³/jr)

Laval-des-Rapides

1925 500 000 gal/jr (2 275m³/jr)

L'Abord-à-Plouffe

1947 800 000 gal/jr (3 650m³/jr)

Pont-Viau

1952 2 000 000 gal/jr (9 100m³/jr)

Laval-sur-le-Lac

1955 500 000 gal/jr (2 275m³/jr)

Saint-François

1958 1 000 000 gal/jr (4 550m³/jr)

Laval-Ouest

1961 1 000 000 gal/jr (4 550m³/jr)

Les réservoirs élevés (châteaux d'eau)

Un château d'eau est une construction destinée à entreposer l'eau généralement placée sur un sommet géographique pour permettre de distribuer l'eau sous pression. Ce procédé joue un rôle de tampon entre le débit demandé et celui fourni par la station de pompage. Il permet d'éviter de démarrer trop souvent les pompes et de les protéger et de faire face aux demandes exceptionnelles en cas d'incendie. Le château d'eau servait aussi de repère et de panneau



À St-Vincent-de-Paul, le château d'eau était situé sur les terrains de l'hôtel de ville. On en voit la base à gauche.

publicitaire pour la municipalité.

Les aqueducs privés

Plusieurs réseaux d'aqueduc privés se développèrent dans des endroits où les anciennes municipalités n'étaient pas en mesure de fournir le service. C'était le cas de plusieurs secteurs de villégiatures où les propriétaires profitaient de la grande disponibilité de l'eau pour mousser la vente des terrains voués à la construction de chalets d'été. La plupart du temps ces réseaux dispensaient l'eau sans aucun traitement et avec un contrôle minimal de sa qualité. Les aqueducs privés furent graduellement municipalisés car ils constituaient un danger pour la santé des utilisateurs. Laval les acheta à un coût minime, souvent 1 \$, et remplaça les vieilles conduites par des nouvelles reliées au réseau municipal.

Les Îles Laval possédait un réseau d'aqueduc privé fonctionnant à l'aide de pompes et de filtres sous pression. Il fut municipalisé vers 1972. Quelques années plus tard, une conduite d'aqueduc raccordée au Chemin du Bord de l'eau alimenta ce secteur.

La ferme Sainte-Thérèse, à Fabreville, puisait son eau dans un puits relié à un réseau d'aqueduc privé, propriété de la famille Marchand de Sainte-Thérèse. Laval acquit ces installations vers 1980. Quelques années plus tard une conduite principale d'aqueduc fut installée sur le boulevard Mattawa. Les vieux tuyaux de 25mm à 50mm furent graduellement remplacés par des conduites neuves.

Dans Sainte-Dorothée, on retrouvait les réseaux d'aqueduc privés suivants :

Aqueduc Jarry - Terrasse Cyr - Terrasse Laflamme - rue Hogue

Les puits municipaux

Certains développements urbains eurent recours à des puits plus profonds pour assurer un débit d'eau suffisant. Durant les années 1950, sept puits importants étaient en exploitation :

Sainte-Dorothée
Fabreville (3 puits)
Vimont (2 puits)
Sainte-Rose

Dans les années 1960, ces puits furent délaissés à la faveur de l'eau traitée par les usines de filtration. Ils devenaient incapables de suffire à la demande et l'eau très minéralisée (fer, manganèse, soufre, sodium) de ces puits laissait un goût désagréable. Les citoyens réclamèrent rapidement l'eau traitée par les usines.

Création de Laval - 6 août 1965

La Ville de Laval comptait 180 000 personnes au moment de sa création, le 6 août 1965. Les analyses de la Commission d'étude sur les problèmes inter-municipaux de l'Île-Jésus, présidée par le juge A. Sylvestre, démontrèrent l'existence de nombreux problèmes d'alimentation en eau potable, d'évacuation des eaux usées et de pollution diverses. C'est l'une des raisons principales qui militèrent pour la création d'une « VILLE UNIQUE » sur l'Île-Jésus puisque les bassins hydrographiques commandaient l'inter-municipalisation des solutions.

Plan directeur d'aqueduc

Marcel Nadeau fut le premier directeur du service du génie de la ville de Laval. Dès son entrée en fonction, il recommanda la rédaction d'un plan directeur d'aqueduc qui permettrait de contrer les multiples problèmes de la distribution de l'eau. Plusieurs secteurs souffraient régulièrement d'une disette d'eau à cause du faible débit et du manque de pression. C'était le cas pour des secteurs de Vimont, Saint-Vincent-de-Paul, Sainte-Dorothée, Laval-des-Rapides, d'Auteuil, Saint-François, de Fabreville et même Laval-sur-le-Lac.

En 1968, la Ville de Laval entreprit des travaux pour augmenter la capacité des usines de filtration de Pont-Viau, Chomedey et Sainte-Rose. Ces améliorations permirent de maintenir une bonne pression d'eau dans l'ensemble du réseau. L'une des premières recommandations des ingénieurs fut le prolongement des conduites maîtresses d'aqueduc vers les secteurs où la pression d'eau était plus faible et d'interconnecter les réseaux d'aqueduc des ex-villes. L'unification des réseaux souterrains suivit donc de près la création de Laval.

La grève des cols bleus en 1970

La grève des cols bleus de 1970 restera marquée dans l'histoire de Laval. Cette grève dura dix semaines soit de la fin mai jusqu'au 10 août. Les mesures d'urgence déployées pour assurer l'alimentation en eau furent les suivantes :

1- Les contremaîtres furent confinés à l'intérieur des usines. On leur installa des lits de camp de l'armée canadienne et on mit à leur disposition une quantité de provision d'aliments nécessaire à passer plusieurs jours. Ces contremaîtres assuraient le fonctionnement des usines ;

2- Une voiture de police surveillait les usines 24 heures par jour ;

3- La surveillance des réseaux et la prise des échantillons à analyser s'effectuaient régulièrement accompagnées de voiture de la police.

Après 4 jours de grève, la ville obtint une ordonnance sur "les services essentiels" : soit, un minimum d'opérateurs pour les usines d'eau potable. Les usines d'épuration fonctionnaient sans opérateurs. Une surveillance minimale était assurée par deux contremaîtres qui parcouraient la ville pour régler les problèmes ponctuels. Les réparations d'urgences (réparations des fuites) faisaient l'objet d'un grand déploiement : voitures de police et équipes de contremaîtres spécialisés dans ce travail. Chacune des sorties provoquaient une manifestation importante des grévistes en colère. L'affrontement d'un soir de juillet, dans le domaine Renaud, faillit dégénérer. Les manifestants se heurtèrent à la force policière peu familière avec à ce genre de situation. De l'avis de plusieurs témoins, on est passé très proche d'une catastrophe dans laquelle on déplorerait le nombre de blessés graves et possiblement morts.

Si les usines furent épargnées par la grève, il faut souligner le professionnalisme des opérateurs d'usines qui continuèrent leur bon travail. Les grévistes utilisèrent surtout deux moyens pour faire sentir leur mécontentement.

1- La fermeture des vannes d'aqueduc stratégiquement localisées provoquait des baisses de pression et plusieurs résidents manquaient alors d'eau. Il fallait trouver les vannes fermées en mesurant les pressions d'eau aux bornes d'incendie ;

2- L'ouverture de bornes d'incendie localisées souvent dans des endroits isolés faisait baisser les pressions d'eau et surtout, surchargeait les usines de filtration en période estivale.

Cette grève connu certains actes regrettables. Des stations de pompage d'égouts et l'usine d'épuration de Fabreville furent vandalisées entraînant des coûts de réparation importants. Après le 10 août 1970, tout rentra dans l'ordre.

La roche de Fabreville – 17 juin 1971

L'exploitation d'un réseau d'aqueduc fait parfois vivre des situations rocambolesques tel cet événement inusité survenu au printemps de 1971. Aux premiers jours chauds du mois de juin, les citoyens de l'ex-ville de Fabreville signalèrent le fait qu'ils étaient privés d'eau potable. Ce secteur de la ville était alimenté grâce une conduite d'eau de 400mm le reliant à l'usine de filtration de Sainte-Rose.

Les techniciens établirent qu'une chute de pression "drastique" se produisait aux abords de l'autoroute des Laurentides, sous laquelle passait la conduite d'eau. On suspecta un vieux compteur d'eau qui devait obstruer le passage de l'eau. On procéda de toute urgence à la faveur de la nuit à l'enlèvement du compteur, assuré de régler définitivement ce problème et faire cesser la clameur grandissante des citoyens privés d'eau potable.

À notre grande surprise et stupéfaction, le mince filet d'eau s'était encore rétréci après l'enlèvement du compteur d'eau. Que se passait-il donc dans ce canal souterrain que ne pouvait expliquer aucune théorie scientifique ? Tout avait été vérifié et tout le système se trouvait dans un état normal, croyait-on. Mais de l'eau, il n'y en avait point pour Fabreville ! Deux travailleurs racontèrent qu'ils sentirent la terre bouger, comme lors d'un gros tremblement de terre, suite à l'ouverture d'une vanne d'aqueduc installée près du vieux compteur. Ils avouèrent avoir été quelque peu effrayés par cette anomalie ressentie sous leurs pieds. On décida de changer la vanne suspecte de toute urgence. Imaginez la meute de journalistes que nous aurions à nos trousses aujourd'hui car la situation perdurait depuis une semaine en ce début d'été.

Tous les intervenants impliqués dans cette situation se souviennent encore du 16 juin 1971, à 2 h 00 du matin. On découvre enfin que c'est une « maudite » roche d'environ 200mm x 250mm x 300mm qui bloquait complètement le passage de l'eau vers le réseau de Fabreville. Elle s'était coincée dans un rétrécissement de la conduite d'eau, près de la vanne suspecte. On ne saura jamais comment cette roche maintenant célèbre se trouvait dans la conduite d'eau construite huit ans auparavant. Le 17 juin 1971 à 3 heures du matin, la roche fut enlevée et la pression d'eau redevint normale à notre grande satisfaction et celle des citoyens. On se souviendra de la « roche de Fabreville ».

Période 1972 – 1990

Ces deux décennies permirent à la Ville de Laval de consolider son réseau d'aqueduc et d'agrandir ses installations pour correspondre aux exigences d'une ville moderne. En 1972, une nouvelle usine juxtaposa l'usine de Chomedey pour porter sa capacité à 180 000 m³/jr. Dix ans plus tard, une nouvelle usine moderne fut construite à Ste-Rose. Elle marqua le début de l'informatisation et de l'automatisation presque

complète des systèmes qui la composent. Les ingénieurs Gendron et Lefebvre mirent en place un procédé faisant appel à une double filtration assurant ainsi une qualité d'eau potable remarquable. La double filtration combinée à l'ozonation de l'eau permet d'enlever les micro-polluants; la qualité de l'eau de Sainte-Rose est plus "pure" que ne l'exigent les normes sur l'eau potable.

Dans les décennies 1970 et 1980, Ville de Laval construisit un réseau de conduites maîtresses d'aqueduc dans chacun des secteurs de la ville. Les problèmes de pression d'eau furent enfin résolus. Il restait environ 3000 citoyens qui étaient encore alimentés en eau par des puits individuels.

Les stations de production d'eau potable de Pont-Viau et de Sainte-Rose ont reçu dernièrement la plus haute distinction du Programme d'excellence en eau potable (PEXEP) de Réseau environnement, soit l'attestation 5 étoiles. La station de Chomedey s'est vu remettre l'attestation 3 étoiles.

La consommation d'eau

La très grande disponibilité de l'eau et son coût minime amènent une consommation trop grande de ce bien essentiel. En 1966, la consommation d'eau par personne était de 500 li/jr. En 1989, la consommation avait grimpé à 800 li/per/jr. Cette situation amena les autorités à mettre en place des programmes de recherches de fuites sur les réseaux d'aqueduc, des programmes de restrictions d'arrosage des pelouses et des programmes de sensibilisation des citoyens, en particulier des élèves du niveau primaire. En l'an 2000, la consommation d'eau se situait encore à 630 li/per/jr, ce qui est encore élevé.

Une mesure incitative à diminuer notre consommation d'eau semblait être l'installation de compteurs d'eau dans toutes les résidences. Les commerces et les industries de Laval payaient déjà suivant leur consommation d'eau par ce moyen. Au moment de la fusion en 1965, les villes de Sainte-Dorothée et Saint-Vincent-de-Paul installaient des compteurs d'eau. Ces instruments furent abandonnés, la ville ayant imposé une tarification fixe par logement.

En guise de conclusion

L'abondance et la qualité de l'eau à Laval constituent une richesse inestimable. L'eau nous procure des avantages économiques, sociaux et culturels évidents.

L'œil du simple usager peut difficilement mesurer l'importance des équipements urbains qui lui assurent l'accès à l'eau par la simple geste d'ouvrir le robinet. Chaque citoyen peut, à sa guise, boire de l'eau, se laver, tirer la chasse d'eau, faire la lessive, laver l'automobile, arroser la pelouse et bien d'autres gestes. Ce bien-être est assuré par les nombreux employés municipaux qui entretiennent ce vaste réseau. En travaillant dans l'ombre, ces femmes et ces hommes ne retirent généralement pas le mérite qui leur revient. Nous leur disons merci pour l'excellence de leur travail.

Nous fêtons cette année les 50 ans de Laval. Merci aux nombreux employés municipaux, spécialement ceux qui firent la transition entre leur ancienne municipalité et Ville de Laval. Il s'agissait d'un changement difficile à faire... BONNE FÊTE LAVAL !



Photo : www.levesquephoto.com

Le Centre d'interprétation de l'eau un centre unique au Québec, à Sainte-Rose

Situé dans une partie non utilisée de l'usine de production d'eau de Sainte-Rose, le C.I.EAU possède ses propres locaux dont une salle multimédia pour des présentations vidéo et des conférences mettant l'accent sur différents enjeux reliés à l'eau.

Une exposition permanente intitulée *Le chemin de l'eau : de la rivière à la rivière* relate le cheminement de l'eau (de son captage, en passant

par son traitement jusqu'à son retour au cours d'eau) avec l'aide de dix modules thématiques constituées de pièces de collection et de dispositifs interactifs.

Les visiteurs adultes et les élèves des écoles environnantes sont séduits par les expériences pratiques au laboratoire et par le volet historique de l'exposition comportant plus de 250 artefacts lesquels illustrent l'évolution technologiques dans l'industrie de la filtration et de la distribution de l'eau potable, tels des tuyaux de bois (prêtés par Trois-Rivières), des tables de contrôle des filtres, le premier scaphandre, des photos des plages de la rivière des Mille-Îles, etc.

Consultez le site WEB www.cieau.qc.ca pour en apprendre davantage et connaître les heures d'ouverture.

Une nouveauté avec GPL assurance pour l'assurance-voyage

Notre partenaire, GPL assurance nous offre maintenant une gamme complète de produits d'assurance-voyage.

Voici un aperçu des protections disponibles :

- Jusqu'à 5 000 000 \$ de couverture pour les soins hospitaliers et médicaux
- Service d'ambulance et transport aérien d'urgence
- Voyage aller-retour d'urgence pour les voyageurs

- Protection pour les bagages
- Annulation et interruption de voyage

Saviez-vous qu'à partir de 65 ans, notre assurance collective ne couvre plus les frais médicaux lors d'un séjour à l'extérieur de la province ? Il est donc important de considérer l'achat d'une assurance-voyage lors de vos prochaines vacances. Vous pouvez opter pour une protection annuelle ou pour une protection par voyage, selon vos besoins. Soyez assurés d'une protection complète et sur mesure à un prix compétitif afin de profiter pleinement de vos escapades hors Québec.

Contactez Madame Oana Codru
au 450-781-2017
pour une soumission
ou des informations supplémentaires.



Maison de Soins Palliatifs de Laval

Engagement bénévole Un appel aux retraités de la Ville de Laval

La Maison des Soins Palliatifs de Laval est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir gratuitement des services à la personne en fin de vie de façon à ce qu'elle puisse terminer ses jours paisiblement soutenue par une équipe soignante et entourée de ses proches dans un environnement calme et chaleureux.

Le bénévole collabore à la collectivité en mettant à profit ses compétences et ses expériences. Il participe en apportant sa part d'humanité et de chaleur. Le bénévole s'engage librement dans des activités correspondant à ses intérêts et à ses choix personnels.

L'engagement demandé est entre 3 et 5 heures par semaine dans les champs d'activités suivants :
les soins et l'accompagnement - l'accueil des familles et des visiteurs à la réception - la cuisine
le secrétariat - l'entretien - les collectes de fonds

Vous avez envie de participer à notre mission et de faire partie de notre équipe, alors contactez-nous.
Nous vous encourageons à venir nous rencontrer.

Nancy Lacas, responsable des bénévoles

Maison des Soins Palliatifs de Laval inc.
655, Avenue Bellevue, Laval (Québec) H7C 0A8
Téléphone : 450-936-4300 poste 289 Fax : 450-936-4301
Site web www.msplaval.ca Courriel : benevoles@msplaval.ca

Suggestions de lecture

par Rachel Sansregret, *livrovore*

Pour mettre la main sur ces livres et en connaître davantage, consultez le catalogue des bibliothèques de Laval au www.bibliotheques.laval.ca

Suivez-nous dans les bibliothèques de Laval

Des documentaires et essais à découvrir :

- Sur la ligne de feu, de Jean-François Lépine
- La Corriveau, de l'histoire à la légende, D. Corriveau et C. Ferland
- Nos amis les politiciens, de Vincent Marissal,
- Un portrait de mon père, de Nathalie Leclerc
- Amérique du Nord : 50 itinéraires de rêve, Guide Ulysse

Pour lire autre chose que des romans

Les séries en plusieurs tomes, idéales pour rester au chaud si le printemps se fait tardif...

Voici quelques suggestions de séries pour faire durer le plaisir.

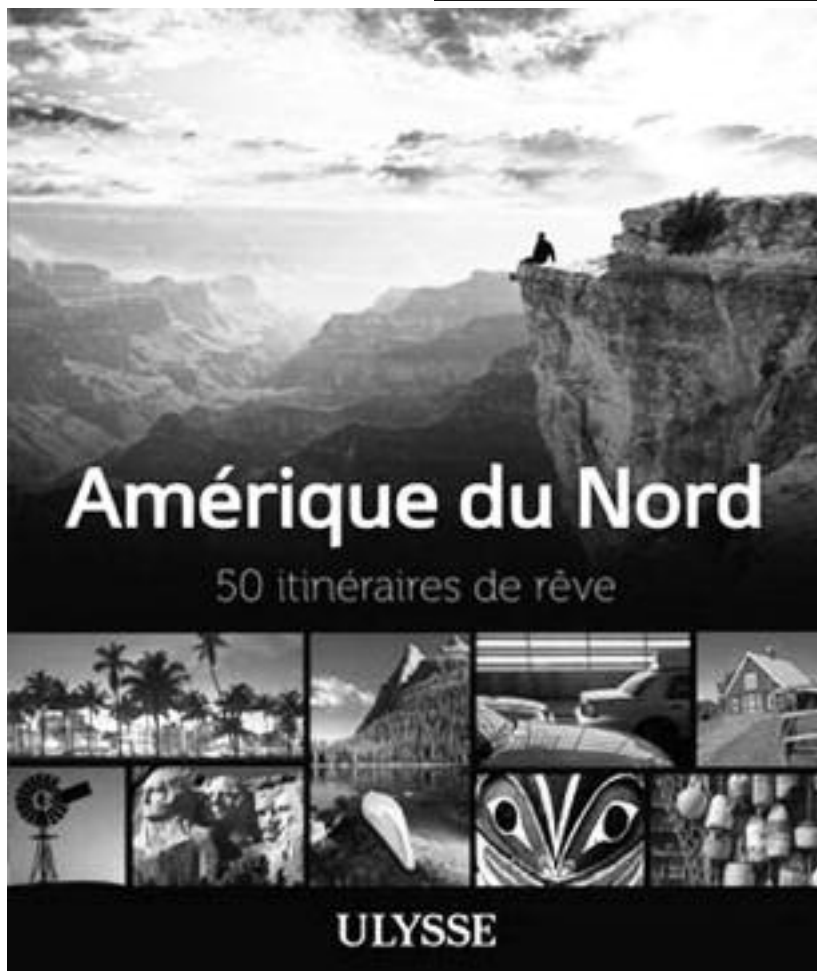
- La diaspora des Desrosiers, de Michel Tremblay (série de 9 romans)
- Soifs, de Marie-Claire Blais (série de 7 romans)
- Les Années de plomb, de Jean-Pierre Charland (série de 4 tomes)
- Les Cahiers noirs de l'aliéniste, de Jacques Côté (série de 3 tomes)
- Voyageurs de passage, de Pierrette Beauchamp (série de 3 tomes)

Pour faire durer le plaisir

En 2015, la littérature et le cinéma poursuivront leur longue histoire d'amour... Voici plusieurs titres dont les films sont annoncés pour 2015. À lire avant d'aller au cinéma, ou après?

- Mortdecai – la trilogie, de Kyril Bonfiglioli
- Le meurtrier et le journaliste, de Michael Finkel
- Serena, de Ron Rash

- La Véritable histoire de Moby Dick, de Nathaniel Philbrick,
- Avant toi, de Jojo Moyes
- Seul sur mars, d'Andy Weir
- Silence, de Shūsaku Endō,
- Une vie entre deux océans, de ML Stedman
- La 9e vie de Louis Drax, de Liz Jensen,
- Le testament caché, de Sebastian Barry



Tournoi de golf AERVL Open 2015

Lundi, 22 juin 2015

Club de Golf La vallée de Ste-Adèle
465 Chemin du Golf, Ste-Adèle
(450) 229-4653

Bienvenue à tous les membres retraité(e)s, leur famille et amis
Date limite d'inscription le 11 Mai 2015

Veillez noter que, selon le nombre de participants, un départ simultané sera possible,
alors faites-nous parvenir votre inscription le plus tôt possible,
nous pourrons alors vous informer de l'horaire de la journée.

Renseignements :
Louis-Albert St-Pierre Téléphone : 450-533-4662
Courriel : louisalbertstpierre@msn.com

Veillez compléter et nous retourner ce coupon d'inscription

 Découpez ici

Noms 1 : _____ 2 : _____
des participants 3 : _____ 4 : _____
Responsable du groupe : _____ Courriel : _____
No de téléphone : _____

Libeller le chèque à l'ordre de : Association des employés retraités de la Ville de Laval
Payable avant le 11 mai 2015

Faire parvenir le tout à : Association des employés retraités de la Ville de Laval
A/S Tournoi de golf 2015
3235 boul. Saint-Martin Est, local 214
Laval Qc H7E 5G8

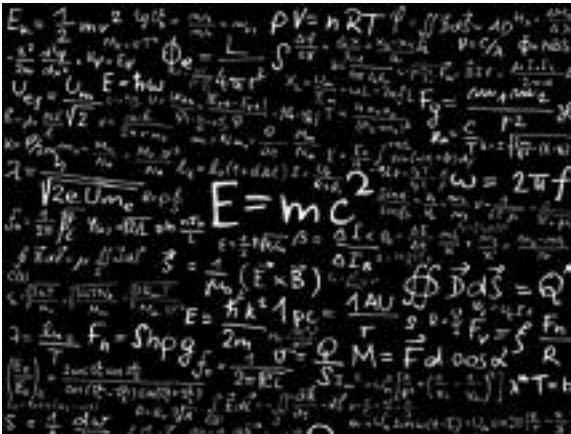
Golf, Voiturette, Souper :	110 \$	X	_____	=	_____	\$
Golf, Voiturette :	50 \$	X	_____	=	_____	\$
Souper seulement :	60 \$	X	_____	=	_____	\$

Capsule astronomique



Jean-Marc Richard

Quelques questions réponses sur l'astronomie!



Les formules sont impressionnantes en astronomie!

Il nous arrive à l'occasion de lire un article, entendre un reportage ou de voir à la télé un documentaire sur l'astronomie. On est dans bien des cas bombardé de termes et de formules plus ou moins faciles à assimiler. Afin de rendre ces expériences plus agréables, j'ai choisi, pour ma chronique de cette édition de votre bulletin L'ENVOL, de vous donner, à ma manière et sans prétention, quelques précisions sur certains vocabulaires utilisés en astronomie.

Astronomie ou Astrologie?

Les termes astronomie et astrologie sont souvent utilisés comme étant synonymes, alors que leur différence est énorme. Pour être bien clair sur ces deux définitions, je précise immédiatement que l'astrologie est plutôt un «art» et l'astronomie une science. L'astrologue tentera de faire un lien entre le mouvement des astres dans le ciel et les activités humaines (boulot, amour, argent chance, santé, amour, etc.) alors que l'astronome, lui, étudie

comment fonctionne le comportement des astres (mouvements des planètes, formation des étoiles, étude de l'Univers).

Toutefois, il faut reconnaître que l'astrologie est la mère de l'astronomie. Pendant longtemps, les astronomes furent avant tout des astrologues. La mode était d'observer le ciel et le mouvement des astres et d'y donner un sens en relation avec les activités humaines. Les rois et les empereurs se fiaient à leurs astrologues pour lancer des guerres ou élaborer des complots, tandis que d'autres sondaient le ciel en espérant des récoltes favorables. Malheur à l'astrologue qui se trompait trop souvent...Plusieurs des pionniers de l'astronomie ont financé leurs recherches avec le titre «d'astrologue royal».



Finalement, un jour, quelqu'un s'est posé «la question» : mais comment ça marche le mouvement des astres? C'est à ce moment que l'astronomie a vu le jour. Voici un croquis qui montre dans le temps, quand l'astronomie s'est «divorcée» de l'astrologie.

L'astrologie n'a aucune valeur scientifique. C'est simplement l'interprétation d'un lien entre la position des planètes dans le ciel avec l'heure et la date de votre naissance. Avec ces informations, l'astrologue définira votre caractère, vos chances à la loterie, en amour ou le succès en carrière. Par contre l'astronomie est régie par la rigueur scientifique. Les astronomes appuient leurs découvertes par de la recherche, de l'observation, l'usage d'instruments spécialisés et appliquent les lois de la physique et des mathématiques. Les découvertes sont ensuite vérifiées et validées avant de devenir une «officielle». L'astronomie est en constante évolution alors que ce n'est absolument pas le cas avec l'astrologie. Cette pratique n'est pas du tout encadrée et fait l'objet d'une multitude d'interprétations. Je vous avoue que je me sens plus en confiance avec les découvertes d'Albert Einstein que les prédictions de Mme Minou !

Comment mesure-t-on les distances entre les planètes et les étoiles?

Lorsqu'on est en randonnée en montagne, on s'amuse à lancer des cris et l'écho nous répond. On sait que le son voyage à 300m/sec. Si je lance un cri et que l'écho me répond dans un intervalle de deux secondes, je peux en déduire que la montagne qui a reçu mon cri est à 300 mètres de moi. Une seconde pour aller frapper la montagne et une seconde pour que l'écho me revienne. Dans l'espace pour mesurer les distances, c'est le même principe, mais à la place du son, la lumière produit également des échos, mais à une vitesse largement plus élevée. La lumière voyage à près de 300 000km/sec. Selon le même raisonnement mathématique que les cris et l'écho, si l'on projette sur la Lune une onde avec un radar (comme une onde de lumière), combien de temps devons-nous attendre son retour sachant que sa distance est à 300 000 km de la Terre ? Le signal nous reviendra dans deux secondes, soit une seconde pour s'y rendre et une seconde pour y revenir. Si on fait le même exercice vers notre étoile le Soleil, ce temps serait de 8,5 minutes. C'est sur cette information que l'on peut calculer que le Soleil est situé à 8,5 minutes-lumière de la Terre ou 150 millions de kilomètres (8,5 minutes x 60 secondes x 300 000 km). Cette méthode est utile pour mesurer les distances dans notre système solaire. Au-delà du système solaire, on utilise aussi la lumière, mais la signature lumineuse de l'astre en question. On analyse son spectre lumineux en la ciblant au télescope sur lequel on a ajouté un instrument appelé spectrographe. L'analyse de la signature ainsi capturée nous donnera une foule d'informations sur la composition de l'objet, sa température ainsi que sa distance.

Notre galaxie la Voie lactée

Notre planète tourne autour d'une étoile nommée Soleil avec les sept autres planètes du système solaire : Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune. Ainsi, notre étoile le Soleil est une des 100 mil-

liards qui composent notre galaxie la Voie lactée. Comme nous sommes à l'intérieur, nous ne pouvons en avoir une vue d'ensemble. Comme quelqu'un qui est perché sur une branche dans un arbre ne peut voir l'arbre dans son ensemble, mais seulement les branches autour de lui. Par contre, on peut observer les autres galaxies disséminées un peu partout dans l'Univers, mais avec une certaine limite. Même les télescopes les plus puissants ne peuvent voir tout l'Univers. Les observations sont limitées par un horizon au-delà duquel nous ne pouvons rien voir. Comme lorsque nous sommes au bord de la mer et que nous ne pouvons voir au-delà de l'horizon.



Section de notre galaxie la Voie lactée vue de la Terre

L'Univers a une histoire

On sait maintenant avec certitude, que la matière qui compose l'Univers est en mouvement, qu'il y a une expansion. L'observation de l'éloignement progressif des galaxies dans leur ensemble a démontré que l'Univers n'est pas statique, il évolue. L'Univers a ainsi une histoire et il importe de connaître le passé pour comprendre le présent.

Par déduction, si toute cette matière qui compose l'Univers se «dilue» progressivement, c'est que dans un lointain passé toute cette matière était donc compactée dans une intense boule d'énergie. Selon la fameuse formule d'Einstein : $E=mc^2$: la température étant très élevée, la matière se dilue au fur et à mesure, la température diminue et l'Univers se refroidit. On en a donc déduit que l'Univers est en expansion et en refroidissement en même temps.

Toutefois, le scénario demeure incomplet, car il manque de la matière dans la «recette» du Big Bang. Pour reprendre une citation de Hubert Reeves, "la science ne dit pas «c'est ainsi!». Elle dit «C'est vraisemblablement ainsi», ou mieux : «Il y a probablement du vrai là-dedans».

Matière sombre et énergie noire

Tout comme la Terre qui tourne autour du Soleil en un an et la Lune autour de la Terre en un mois, le Soleil et son système solaire, comme toutes les autres étoiles de notre galaxie, tournent autour du noyau de notre galaxie, la Voie lactée, en environ 250 millions d'années. La connaissance de la vitesse d'une étoile donnée permet d'évaluer la masse de l'ensemble de toutes les étoiles et nébuleuses qui composent notre galaxie. La masse que tout ce matériel représente n'est pas suffisante pour garder les étoiles captives dans la galaxie. Et pourtant, elles y restent. Elles ne sont pas expulsées. Il manque de la matière avec sa masse pour justifier ce comportement. Il y aurait donc plus de matière dans notre galaxie que celle qui est visible sous forme d'étoiles et de nébuleuses. C'est ce qu'on appelle l'hypothétique «matière sombre».

À une échelle beaucoup plus grande, on a observé, avec des instruments puissants et sophistiqués, le comportement des galaxies

dans leur ensemble. On s'attendait à ce qu'elles s'attirent mutuellement dû à leur masse respective. Cela devait ralentir leur progression dans leur mouvement d'éloignement depuis le Big Bang. Toutefois c'est le contraire qui a été constaté. Elles sont plus éloignées que prévu. On en a déduit qu'une force inconnue s'exerce sur les galaxies laquelle a pour effet d'exercer une répulsion entre elles plutôt qu'une attraction. On a baptisé cette autre force hypothétique «l'énergie noire». Elle accélère le mouvement d'éloignement des galaxies.

Si on fait un inventaire rapide de ce qui compose l'Univers, sur la base du comportement de la matière qui le compose, on retrouve 4% de matière visible (planètes, étoiles, nuage de gaz, nébuleuses), 24% de matière sombre (qui garde ensemble le contenu des galaxies) et 72% d'énergie noire qui disperserait les galaxies les unes des autres. Cela signifie aussi que 96% de la matière qui compose l'Univers est invisible ou nous est encore inconnu. Mais explique ce qui est observé.

En science, la certitude absolue n'existe pas. On ne peut qu'affirmer que ces hypothèses sont crédibles. Il faut continuer à observer, expérimenter et se gratter le coco pour obtenir des réponses plus satisfaisantes. On est tenace. On ne lâchera pas le morceau comme ça!

Conclusion

J'espère que les quelques lignes que vous venez de lire auront contribué à rendre moins «mystérieuse» l'astronomie et auront éveillé en vous une nouvelle curiosité pour cette magnifique science.

Jean-Marc Richard, astronome amateur
jmr.astro@videotron.ca



ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL
AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom : _____

No. d'employé : _____

NOUVELLE ADRESSE :

Adresse : _____

Tél. : (____) ____ - _____

ADRESSE COURRIEL : _____

Date : _____

Signature : _____

FAIRE PARVENIR À :

L'Association des employés retraités de Ville de Laval
3235, Saint-Martin Est, bureau 214
Laval (Québec) H7E 5G8
Courriel : aervl@videotron.ca

De plus, vous devez faire parvenir vos changements
au comité de retraite :

Comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval
1333 boulevard Chomedey, Bureau 905
C.P. 422 Succursale St-Martin
Laval, Québec H7V 3Z4

Chronique vinicole



Jean Couvrette

Depuis plus de 30 ans, notre collègue Jean Couvrette a comme passion le vin. Il est président et fondateur du Club des Amis du vin de Laval depuis 2003.

De belles trouvailles

pour tous les goûts et toutes les bourses

Pour débiter cette nouvelle chronique, j'aimerais répondre à quelques questions reçues de la part de fidèles lecteurs.

Q. - Quels sont les bienfaits de carafier un vin, nous demande Mme Pascale Nadeau ?

R. - Mme Nadeau, pour ma part je carafe toujours mes vins. J'ai deux manières, la double oxygénation et la longueur du temps. Pour faire la double oxygénation, je verse le vin dans une carafe et le reverse immédiatement dans la bouteille. Pour les vins plus corsés, je carafe entre 30 minutes et une heure et si vous n'avez pas de cellier mettre la carafe au réfrigérateur pour une trentaine de minutes, et le tour est joué.

Q. - Monsieur Pierre Pelletier de Montréal, nous questionne concernant le service pour la température des vins ?

En général, quand le taux d'alcool d'un vin est plus élevé, je recommande de le servir plus frais. Par exemple, un Châteauneuf-du-Pape qui a un taux d'alcool de 15 % devrait être servi à une température de 15°. Le vin est meilleur lorsqu'il est frais en bouche.

Pour les rosés, il y en a deux sortes. L'expression le rosé de piscine, je le prends très froid à 8° et le rosé de repas, comme un Tavel de la Vallée du Rhône, on le sert entre 12° et 14°.

Pour les rouges, un vin jeune facile à boire à 14°, un vin jeune corsé à 16° et un vin puissant avec un taux élevé d'alcool à 15°.

Pour les blancs, un vin jeune entre 8 et 10°, un chardonnay entre 11° et 12° et pour un chardonnay haut de gamme, comme un Meursault, on doit le servir entre 12 et 14°.

Pour les mousseux et les champagnes, on doit les servir entre 6 et 8°.

Maintenant, place à la dégustation des vins suivants en compagnie de Mme Eliette Gauvin, ma compagne de vie... et de vin.

Blancs

Lady Lola - Italie

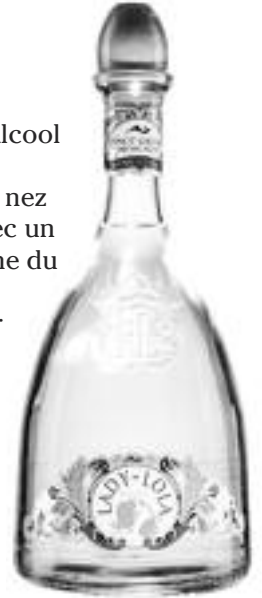
(15,35 \$ - Code SAQ : 12386334)

Cépages : 80 % Pinot grigio et 20 % Moscato ; alcool 11,5 % ; région Vénétie.

Notes de dégustation : couleur jaune paille, au nez discret, de petits fruits blancs, melon miel, avec un peu de sucres résiduels; belle acidité en bouche du gras et beaucoup de fruits.

Prendre à l'apéro par un beau soir d'été, servir avec des sushis, des crevettes poêlées.

Note : La bouteille est très belle et l'étiquette s'enlève facilement à la main. Mettre une fleur ou une bougie pour la décoration.



Torres Vina Esmeralda - Espagne

(15,85 \$ - Code SAQ : 10357329)

Cépages : 85 % Muscat, 15 % Gewurztraminer ; alcool 11 % ; région Catalogne.

Notes de dégustation : au nez muscat, litchis, agrumes ; en bouche on goûte beaucoup le muscat et les litchis. Un blanc demi-sec avec un peu de sucres résiduels, beaucoup de gras, vin frais. Servir à 12°, prendre à l'apéro ou avec des mets asiatiques pas trop épicés.

Trimbach Riesling 2012 - France

(22,50 \$ - Code SAQ : 11305547)

Cépage : Riesling ; alcool 12,5 % ; région Alsace

Notes de dégustation : au nez citron, agrumes ; en bouche vin sec avec une belle acidité, vin frais, coule bien, beaux fruits. Servir à 11°, avec des huîtres, homard, crabe ou poissons blancs grillés.

Château de Beaulon - France

Pineau des Charentes

(22,25 \$ - Code SAQ : 66043)

Cépages : Sémillon et Sauvignon ; alcool 18 % ; appellation Pineau des Charentes

Notes de dégustation : vieillis en futs de chêne, couleur vieil or ambrée ; en bouche une petite touche de sirop d'érable en alcool, fruits confits, abricot sec, belle longueur.

Servir à 10°, comme digestif, à la fin du repas avec un fromage bleu - pas trop salé. On peut conserver au réfrigérateur pendant 3 mois une bouteille déjà ouverte. J'ai bien aimé ce vin.



Rouge

Orélie Ardèche - France

(10,85 \$ - Code SAQ : 12525242)

Cépages : 50 % Grenache, 50 % Merlot ; alcool 13,5 % ; région IGP Vallée du Rhône

Notes de dégustation : couleur rubis clair, au nez fruits rouges, cerises, beaucoup de fraîcheur, tanins souples, un peu d'épices, gouleyant.

Servir à 14°, vin idéal pour le BBQ - vive l'été - plaisir garanti. Très bon rapport qualité-prix. Mon petit coup de cœur.

Les Petits Carreaux – France
 (10,95 \$ - Code SAQ : 12477949)
 Cépage : 100 % Merlot ; alcool 14 % ;
 région Languedoc-Roussillon
 Notes de dégustation : les amateurs
 de merlot vont aimer ce petit vin
 avec beaucoup de matière et un
 beau fruit tendre, en bouche on
 goûte le merlot.

Servir à 15°, bon vin pour le BBQ,
 des saucisses de Toulouse, osso
 bucco, poulet rôti. Très beau vin
 pour le prix, à carafier quarante
 minutes.



Torres Gran Coronas Reserva –
 Espagne

(20,95 \$ - Code SAQ : 36483)
 Cépages : 85 % Cabernet sauvignon, 15 %
 Tempranillo ; alcool 14 % ; région Catalogne
 Notes de dégustation : couleur grenat, au nez cas-
 sis, cerise, mûre noire; en bouche beaucoup de
 fruits rouges et noirs, beaux tanins, vin charmeur
 et digeste. Peut vieillir encore 5 ans.
 Servir à 15° - 16°, avec de l'agneau, un rôti de
 boeuf.

Quinta das Setencostas – Portugal
 (15,35 \$ - Code SAQ : 897512)

Cépages : 50 % Castelao, 20 %
 Camarate, 15 % Tinta miada, 15 % Martinho ;
 alcool 13,5 % ; région Lisboa.
 Notes de dégustation : couleur rubis foncé, au
 nez fruits noirs, prune, on sent le velouté du vin;
 en bouche les tanins sont tendres, fin de bouche
 sur les épices, noyaux de fruits. Très bon vin
 pour le prix.
 Servir à 15°, avec du gibier, canard, agneau,
 boeuf.

Torres Mas La Plana 2009 – Espagne
 (57,75 \$ - Code SAQ : 10796410)

Cépage : 100 % Cabernet sauvignon ; alcool 14,5 % ; région Catalogne.
 Notes de dégustation : 18 mois en barriques neuves de chêne fran-
 çais, couleur grenat; au nez la fraise, très beau cabernet, grande frai-
 cheur, un excellent vin. Mon style de vin, faites-vous plaisir.
 Servir à 16°, avec du gibier, boeuf, gigot d'agneau.
 Peut se garder encore 12 ans.

Torres Mas Borràs 2011 – Espagne
 (34,50 \$ - Code SAQ : 856039)

Cépage : 100 % Pinot noir ; alcool 13,5 % ; région
 Catalogne
 Notes de dégustation : couleur rubis clair, au nez
 cerise, fraise; en bouche on retrouve la cerise noire,
 bonne fraîcheur, vin très agréable, vaut bien des
 bourgognes, petite amertume en fin de bouche,
 noyau de cerise.
 Servir à 16°, avec du poulet, du veau.



Pfeiffer Shiraz 2012 – Australie
 (28,70 \$ - Code SAQ : 12172432)

Cépage : 100 % Shiraz ; alcool 14,5 % ; région Victoria.
 Notes de dégustation : 2012 a été une grande année
 en Australie, couleur rubis foncé; au nez confitures
 de mures ; en bouche fruits noirs, velouté, belle
 longueur, belle fraîcheur.
 Servir à 16°, très bon vin avec de la mâche, du caribou, steak de
 chevreuil, agneau.

Voilà pour cette première dégustation de l'année 2015. Je remercie
 les agences Amphora, Benedictus, et Divin Paradis.

En terminant, si vous cherchez un livre intéressant sur les vins, je
 vous recommande « Le Guide du vin 2015 Phaneuf », écrit par la
 talentueuse Nadia Fournier. On y retrouve d'excellentes suggestions
 de vins pour toutes les bourses, en plus d'une foule de renseigne-
 ments ; des accords mets-vins, des rencontres avec des chefs répu-
 tés et plus encore. Le livre est publié annuellement en novembre.

Bonne dégustation !

Note : Vous avez des questions pour notre chroniqueur, vous pouvez
 les acheminer par courriel à : aervl@videotron.ca, à l'attention de
 Jean Couvrette.



**Centre
d'écoute
de Laval**

À votre écoute depuis 25 ans!

Ligne d'écoute : 450-664-2787
 Sans frais : 1-888-664-1558
cecoutelaval@videotron.ca
<http://www.centredecoute.com>

Mission

Le Centre d'Écoute de Laval offre un service d'écoute téléphonique généraliste, confidentiel, anonyme et gratuit à toute personne éprouvant le besoin de partager une émotion et de se centrer.

Rôle

Offrir une écoute empathique, accessible, permettant de :

- Briser l'isolement
- S'exprimer sans crainte de jugement
- Se sentir accueilli, respecté dans ses propos
- Exposer un vécu, heureux ou pénible
- Commenter sa réalité : détresse psychologique, santé physique ou mentale
- Désamorcer le stress, les états de crise ou de panique
- Établir des réflexions éclairantes
- Entrevoir les solutions possibles d'une problématique quelconque
- Évacuer des contenus douloureux qui affectent et perturbent
- Dévoiler un secret trop lourd et se libérer ainsi de la honte ou de la culpabilité
- Être dirigé, au besoin, vers des ressources appropriées

Une formation initiale en écoute active est donnée à tous les bénévoles du Centre d'Écoute de Laval. Celle-ci est le pré-requis essentiel au service d'écoute offert. Depuis le début de notre fondation, nous travaillons au développement et à l'enrichissement de cette formation dans l'objectif, toujours présent, d'outiller adéquatement le bénévole pour qu'il offre un service d'écoute de qualité et vive une expérience gratifiante.

Nos services d'écoute sont offerts de lundi au vendredi de 9h00 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 17h00.

Services

Ligne d'écoute : 450-664-2787



Me Christiane Ratelle

Me Christiane Ratelle, notaire, chapeaute le service d'assistance juridique des Complexes funéraires Yves Légaré. Elle vous propose des chroniques d'information juridique sur des sujets tels les testaments, les mandats, les préarrangements et les volontés funéraires.

Le mandat de protection: mieux vaut prévenir que guérir

Si nous pouvions prévenir le futur, nous n'aurions pas besoin d'assurances ou de planifications de toutes sortes. Mais voilà, personne ne le peut et un accident ou une maladie qui pourrait nous laisser inapte est vite arrivé.

Le mandat de protection (ou mandat en prévision de l'inaptitude) permet de prévoir à l'avance ce qui adviendra de vous, de vos biens et de vos proches dans l'éventualité où vous devenez inapte.

Le mandat vous permet de désigner la personne qui vous représentera (votre mandataire) si vous êtes déclaré inapte et les pouvoirs de ce mandataire tant sur vos biens que relativement à la protection de votre personne.

Qui désigner comme mandataire ?

Imaginez que vous êtes inapte et que vous n'avez plus conscience de ce qui se passe : Qui nommeriez-vous comme mandataire ? Cette personne administrera vos biens en votre nom et verra à la protection de votre personne (soins de santé, hébergement, nécessités de la vie quotidienne, etc.). Il va donc de soi que vous devez désigner une personne de confiance, honnête et qui agira dans votre intérêt.

Que peut-on prévoir dans un mandat ?

Voici quelques exemples non limitatifs de ce que l'on pourrait retrouver dans un mandat et dont vous pourriez discuter avec votre notaire. Quant aux pouvoirs que vous souhaitez confier à votre mandataire, celui-ci pourra-t-il vendre vos biens, les hypothéquer, placer de l'argent en bourse, donner des cadeaux d'usage à vos proches ? Au contraire, souhaitez-vous plutôt

limiter de tels pouvoirs, par exemple, en prévoyant qu'il ne pourra faire que des placements présumés sûrs ou qu'il ne pourra vendre tel ou tel immeuble que vous auriez souhaité léguer à une personne en particulier à votre décès ?

Votre mandat vous permet également de nommer un tuteur à vos enfants mineurs, prévoir votre consentement ou votre refus au don d'organes, déterminer le type de soins médicaux qui vous seront dispensés, dont des indications quant à vos soins de fin de vie et quant à votre éventuel hébergement. Ainsi, autorisez-vous votre mandataire à refuser en votre nom l'acharnement thérapeutique ou diagnostique, voulez-vous limiter les lieux d'hébergement à la région où vous avez toujours habité, etc.

Quand dois-je faire mon mandat ?

À la question Quand dois-je le faire? la réponse est le plus tôt possible, car on ne sait jamais ce que la vie nous réserve et il sera trop tard pour le faire si vous devenez inapte. De plus, la confection d'un mandat n'est pas que l'affaire des gens plus âgés. Imaginez une jeune mère de famille qui, des suites d'un accident d'automobile, tombe dans le coma.

Comment procéder ?

Le mandat peut être fait sous la forme notariée ou sous seing privé devant deux témoins majeurs qui n'ont pas intérêt à l'acte (dans ce dernier cas, il s'agit généralement d'un formulaire que l'on retrouve en librairie ou sur Internet avec des espaces à compléter).

Pourquoi privilégier la forme notariée ?

Le mandat notarié sera adapté à vos volontés (taillé sur mesure) et vous bénéficierez de l'expertise et des conseils juridiques requis pour sa confection tandis que le mandat sous seing privé adopte une formule unique qui est pratiquement la même pour tout un chacun. Le notaire conserve l'original de votre mandat dans sa voûte : votre mandat ne peut donc être perdu ou détruit. De plus, contrairement au mandat sous seing privé, il ne sera pas requis d'avoir l'affidavit de l'un des deux témoins (qui pourraient être tous deux décédés lors de la prise d'effet du mandat !) pour mettre en vigueur le mandat.

Prise d'effet du mandat

Une fois signé, votre mandat n'est pas en vigueur immédiatement puisque, normalement, vous êtes encore apte.

Qu'il soit notarié ou sous seing privé, il ne produit ses effets que suivant son homologation par le tribunal. Cette procédure établit votre inaptitude, confirme officiellement votre mandat et lui donne effet afin qu'il puisse être utilisé par votre mandataire.

Nous verrons dans une prochaine chronique comment procéder pour homologuer un mandat d'inaptitude.

Si vous n'avez pas de mandat

Si vous n'avez pas de mandat de protection, dans l'éventualité de votre inaptitude, c'est le tribunal qui désignera la personne qui vous représentera (et non vous) et les gestes qu'elle pourra poser en votre nom. On parle ici de l'ouverture d'un **régime de protection**.

Mais dans ce cas, comment être certain que le juge désignera la personne que vous auriez choisie et surtout que cette personne prendra des décisions conformes à vos volontés puisque celles-ci n'ont pas été documentées ?

Une fois nommé, votre représentant ainsi nommé par la Cour sera sous la surveillance du **Curateur public du Québec** et d'un **conseil de tutelle**, généralement formé de trois (3) personnes. De plus, avant de pouvoir effectuer certains gestes, par exemple la vente d'un immeuble, votre représentant devra obtenir l'autorisation d'un juge ce qui pourrait alourdir considérablement l'administration de vos biens et **ajouter de nombreux frais.**

Le mandat de protection : votre voix en cas d'inaptitude

Vous souhaitez que l'on respecte vos volontés et voulez simplifier cette période difficile pour vos proches, faites alors votre mandat de protection. Vos proches et ceux que vous aimez vous en remercieront.

Contactez votre notaire qui pourra vous aider dans cette démarche et vous donner les conseils appropriés afin que cet acte reflète votre situation particulière et surtout, vos volontés.

Christiane Ratelle, notaire
Complexes funéraires Yves Légaré
(514) 595-1500 / yveslegare.com



YVES LÉGARÉ
Complexes funéraires

Avec vous

GRANDE BOUFFE 2015

de l'Association des employés retraité(e)s de la ville de Laval

Vous êtes cordialement invité(e) à un
dîner banquet entre retraité(e)s et amis
Vous avez droit à 3 personnes pour vous accompagner

Le grand Cru de l'École Hôtelière de Laval
190, rue Roseval, Ste-Rose
20 et 21 mai 2015 à 11h30

C'est un banquet avec service aux tables
Il y a 72 places disponibles par jour
Coût du repas: 15\$ avant taxes et service
Entrée, potage, plat principal et café/dessert



Vin, apéro et digestif disponibles au resto

Réservations à partir du 1er mai au 438-448-2963

Info en tout temps: 438-228-4237

Responsable: Jacques Bouchard



PAUSE SPATIALE

- De 14 h à 17 h, sur réservation
- Avec possibilité d'un repas traiteur
- Pour les regroupements d'âinés
- Prix : 25 \$ / personne

VISITE GUIDÉE

30 min.

Laissez-vous guider par nos animateurs expérimentés à travers le Système solaire. Venez découvrir à quel point la Terre est immensément petite dans l'Univers!

MISSION VIRTUELLE

1 h 15

Rendez-vous sur le quai d'embarquement du Cosmodôme et partez à l'aventure dans l'un des trois parcours offerts. Choisissez parmi Le rêve impossible, La planète rouge ou Aux frontières du cosmos. Que votre mission commence!

GRAVIT'OEUF [AVEC CAFÉ ET BISCUITS]

1 h 15

En équipe, vous devrez concevoir et construire un prototype de capsule spatiale. Votre astronaute-oeuf survivra-t'il d'une chute de trois étages?

2150, autoroute des Laurentides, Laval (Québec) H7T 2T8
Réservation au : 450 978-3600 | www.cosmodome.org



Offre d'emploi

La Ville de Laval est à la recherche de vendeurs de médailles pour les chiens, afin de faire du porte-à-porte sur le territoire de la Ville.

Les candidats retenus devront être titulaires d'un diplôme d'études secondaire.

Une expérience professionnelle dans le secteur de la vente est un atout.

Les personnes devront, en outre, posséder les aptitudes suivantes :

Bonne forme physique puisque le poste requiert de marcher de longues distances;

Être disponible du lundi au samedi (de jour et de soir);

Persévérance et patience;

Tact et diplomatie.

Si vous êtes choisi, vous serez payé à la commission.

Si vous êtes intéressé, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae détaillé, avant le 31 mars 2015, à l'adresse suivante:
taxation@ville.laval.qc.ca

La vérité sur les croisières

La croisière en Europe... Pourquoi ?

Nous sommes tous différents, avons chacun nos goûts, nos préférences et nos façons de voir les choses. Tout comme l'être humain, le domaine du voyage est un domaine intéressant et surtout très diversifié.

Il y a plusieurs façons de visiter le monde et ces façons sont toutes valables. Certaines personnes sont plus aventureuses, d'autres préfèrent le luxe... Certaines veulent partir pour de longues périodes, d'autres préfèrent plusieurs voyages de petite durée... Certaines veulent découvrir de nouveaux pays, d'autres préfèrent se rendre toujours au même endroit pour se sentir en sécurité.

Ce sont toutes des façons valables de voyager. Ce texte a pour but de mettre en perspective et répondre à plusieurs questions que vous vous posez peut-être sur les croisières, plus spécialement celles en Europe. Lors de notre première chronique, nous vous expliquions qu'est-ce qu'une croisière, en démêlant les mythes pouvant y être reliées, expliquant donc aux néophytes qu'est-ce qu'une croisière réellement.

Cette deuxième édition portera donc sur les différentes possibilités de faire une croisière en Europe, en le comparant à certains autres types de voyages et en essayant de donner les pour et les contre. D'entrée de jeu, il y a plusieurs types de croisières possibles en Europe, confirmant la diversité des différents pays de ce continent.

La croisière la plus populaire en Europe est bien sûr celle voguant sur la Méditerranée. Normalement avec un départ de Barcelone, Rome ou Venise, cette croisière touche aux villes importantes de plusieurs pays, soit majoritairement l'Espagne, la France et l'Italie. Il s'agit de la première croisière que les gens effectuent en Europe, car ce sont des destinations plus connues et permettant une belle variété d'excursions.

Après cette première croisière, il est possible de voir avec les gens ce qu'ils ont préféré comme destination et ainsi leur proposer où pourra peut-être être leur deuxième croisière européenne. Les possibilités varient énormément, que ce soit dans les Îles Grecques, dans la pénin-

sule Ibérique (Espagne-Portugal), en Mer Adriatique (Croatie, côte est de l'Italie), en Mer Noire (Turquie, Ukraine), en Mer Baltique (Russie, Scandinavie, Estonie, Allemagne), dans les fjords de la Norvège ou encore dans les Îles Britanniques. Chacune de ces destinations a son charme et offre la possibilité de visiter des villes différentes les unes des autres, et ce, de façons différentes aussi. Selon ce que vous, le client, désirez, il nous sera possible de vous offrir le meilleur produit.

Maintenant, je vais répondre à la question principale, la raison pour laquelle ce texte est fait... Pourquoi faire une croisière en Europe alors qu'il y a tellement de façons d'y voyager ? Voici comment je réponds à cette question.

Premièrement, il est à noter que les distances entre les villes importantes à visiter sont assez élevées. Le navire devient donc une façon intéressante de se rendre directement aux endroits les plus populaires et touristiques. Il y a donc beaucoup moins de perte de temps que, par exemple, un voyage en autocar, en automobile ou en train (appelons les « circuits terrestres »), puisque le transport se fait de nuit. Ainsi, après une visite complète d'une ville lors d'une croisière, vous revenez sur le navire, mangez un copieux repas et pouvez ensuite vous relaxer pour la journée du lendemain. En circuit terrestre, vous visitez, mangez, entrez à l'hôtel pour dormir et vous devez vous lever tôt pour faire de la route et vous rendre à votre prochain arrêt. Il est donc beaucoup plus relaxant de faire ces trajets en croisière.



Stéphane Bruyère

Également, lorsque vous faites une croisière, vous défaits vos bagages qu'une seule fois, à votre arrivée sur le navire. Vous êtes donc installés pour votre croisière de 7 - 10 - 12 - 14 jours, selon ce que vous désirez. En voyageant dans un circuit terrestre, vous vivez avec vos valises ouvertes. Tous les matins, ou presque, vous devez remettre tous vos biens dans vos valises et repartir. Une ou deux journées comme ça peuvent être correctes, mais il devient difficile de bien trier les vêtements sales aux vêtements propres convenablement après quelques jours.

La croisière permet aussi de faire dans un même voyage plusieurs pays différents dans un court laps de temps. Le circuit terrestre se concentrera sur un pays, parfois même sur une région d'un pays, pour la même durée qu'une croisière. En prenant en considération que votre hébergement et votre nourriture sont inclus dans votre tarif, la croisière reste le moyen le plus abordable, dans les moyens luxueux, de visiter, et pas seulement pour l'Europe.

Maintenant... et peut-être le seul point négatif de la croisière en Europe... On nous mentionne souvent qu'en croisière, le temps est par contre souvent compté. Effectivement, nous sommes souvent qu'une seule journée, voir quelques

heures, dans une escale. Ce n'est parfois pas possible de tout voir ce que l'on voudrait y visiter. Il est donc peut-être plus difficile de visiter en profondeur quelques destinations. C'est pourquoi les excursions deviennent presque obligatoires dans la majorité des arrêts. Cela vous permet ainsi de ne pas perdre de temps. Bien sûr, nous vous conseillons toujours de lire sur les destinations avant le départ pour connaître les endroits que vous visiterez durant le voyage pour bien cerner ce qui vous intéresse le plus.

Chez Croisières Pour Tous, nous offrons toutes les années une panoplie de croisières accompagnées différentes en Europe et il y a plusieurs avantages de faire une croisière ainsi. En effet, les tarifs y sont avantageux. De plus, vous êtes pris en charge dès votre départ de Montréal, donc très rassurant, et nous vous offrons des excursions avec guides francophones dans la grande majorité des escales. Ces excursions, toujours facultatives, vous assurent de visiter les points importants de chaque ville, tout en perdant le moins de temps possible.

En espérant vous avoir donné le goût de tester la croisière en Europe, je vous invite à nous contacter si vous avez des questions supplémentaires ou encore pour connaître les différents groupes accompagnés à l'été 2015. La grande majorité des gens réservent leur croisière en Europe entre 6 et 9 mois avant la date de départ... et nous sommes exactement dans cette période, puisque la meilleure période pour faire une croisière en Europe est entre mai et octobre.

Stéphane Bruyère
450-680-2221 / sbruyere@croisierespourtous.com
www.croisierespourtous.com



Joignez-vous à nous !





20%

de rabais sur
abonnements
3 mois et
annuels*

Sur présentation de
la carte officielle de
l'Association des
retraités de ville
de Leval

Activités :

Entraînement supervisé |
Tennis | Badminton |
Racquetball | Piscine chauffée |
Plus de 70 cours de groupes |
sur musique |
Resto-bar |
etc.

**Obtenez une semaine
d'essai GRATUIT sur
présentation de ce coupon***

*Valide jusqu'au 31 décembre 2015

Information : 450 687 9913

*Certaines conditions s'appliquent. Voir détails au club Tennis 13 Fitness

PROGRAMME PRIVILÈGES GROUPE

Profitez de multiples avantages pour vos assurances :

Exclusivement pour les membres de

l'Association des employés retraités de Ville de Laval

- 10 % à 20 % de rabais sur vos primes d'assurance Automobile et Habitation
- Élimination de la franchise jusqu'à 500 \$
- Assistance à domicile « Aladin » incluse dans votre contrat habitation
- Possibilité d'un contrat de 24 mois avec prélèvements bancaires sans frais
- Assurance voyage
- Et beaucoup plus...

Pour nous joindre : 450 978-4446 www.gplassurance.com

Solutions sur mesure - Service personnalisé

Cabinet en assurance de dommage et de services financiers

ASSURANCE SANTÉ AUX RETRAITÉS DE 65 ANS ET PLUS

Nul besoin de vous rappeler que vos assurances collectives prennent fin lorsque vous atteignez l'âge de 65 ans. C'est pour cette raison que nous sommes heureux de vous offrir un programme conçu spécialement pour vous, retraités de la Ville de Laval. Cette offre s'applique également aux conjoint(e)s et aux bénéficiaires.

Vous pourrez vous prévaloir de l'assurance santé offerte par la Financière Manuvie et ce, sans questionnaire médical dans les 60 jours suivant la fin de votre couverture avec votre assurance collective. Pour des renseignements supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec **votre courtier, M. Gary Lowe (450-978-4446)**, qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



L'UNION
CANADIENNE
COMPAGNIE D'ASSURANCES



SYLVAIN LAUZON
Directeur, développement des affaires
sylvain.lauzon@tennis13.com

1013, Autoroute 13, Laval (Québec) H7W 4V3
T 450 687-9913, poste 253 | C 514 476-7500



Desjardins
Caisse d'économie des employés
de Ville de Laval

Richard Lauzon, Pl. fin. 3009 boulevard Industriel
Planificateur financier Laval (Québec) H7L 3W9

Planificateur financier et 450 975-8583, poste 229
représentant en épargne collective Télécopieur : 450 975-8591
pour Desjardins Cabinet richard.j.lauzon@desjardins.com
de services financiers inc.

Obtenez 15% de rabais sur votre repas !

Laval **PACINI** **St-Eustache**

3298, Saint-Martin O.
Laval (Québec)
H7T 1A1



535, Arthur-Sauvé
St-Eustache (Québec)
J7P 4X4

Tél.: 450 973-9160 Tél.: 450 623-8443

* Sur présentation de votre carte de retraités de Ville de Laval



JMA
Diagnostics.

Tests sanguins et d'urine
Électrocardiogramme (ECG)
Holter & MAPA

Laval et Rive-Nord: 450 622-4556
Montréal et les environs: 514 370-8556